



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 59598

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés de restructuration du secteur hospitalier privé, dont le malaise grandissant et profond de l'ensemble de ses personnels de santé, et notamment des médecins libéraux, est le symptôme le plus visible en raison de l'absence de dialogue entretenue par le Gouvernement. Il rappelle que la qualité et la sécurité sanitaires sont désormais l'une des préoccupations majeures des Français. L'exigence légitime des patients en la matière suppose le déblocage de fonds nécessaires destinés tant au financement de l'adaptation des infrastructures, de l'acquisition d'équipements lourds, qu'à la prise en compte des conditions réelles d'activités des praticiens exerçant en milieu hospitalier privé. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour faire évoluer les modes de financement des médecins libéraux exerçant au sein des établissements privés, et ce compte tenu des nouvelles responsabilités qui leur incombent en matière de garde et de vigilance.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59598

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1915